Superficie : 12000 m²

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Superficie: 12000 m²

Au 18 de la Werkstrasse, à Wabern près de Berne: la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse qui fut mise en chantier en 1960 et ouvrit ses portes en automne 1965. Une «centrale» dont ne pourrait plus se passer la Croix-Rouge suisse. Une «centrale» qui couvre une superficie de quelque 12 000 mètres carrés, répartie sur sept étages de 45 m sur 36 m, dont deux se trouvent en sous-sol et quatre ont été loués à l'Office fédéral de la Protection civile pour l'entrepôt de ses matériels et équipements.

La Centrale du matériel représente toujours une surprise, une révélation pour qui la visite pour la première fois.

Grâce à ses installations modernes, rationnelles, parfaitement conçues, la Centrale du matériel de la CRS peut en effet exécuter un maximum de travail avec un minimum de personnel.

Tout le matériel y est transporté sur des chariots roulants, au moyen de «palettes». Il a fallu pour cela construire un sol capable de supporter une charge de 1000 à 1500 kg par mètre carré. Deux monte-charge permettent de soulever chacun 3000 kg et les colis arrivant par route ou par chemin de fer sont amenés dans les locaux du parterre et du premier étage, par deux rampes montantes.

Vu les différences de niveau existant entre la partie nord et la partie sud de l'immeuble, la rampe venant de la route conduit au parterre, celle de la voie ferrée aboutit au 1er étage. Autos et camions peuvent ainsi être déchargés au besoin à l'intérieur du dépôt, les véhicules étant amenés à bonne hauteur au moyen d'une plaque tournante.

Cela pour les données techniques, précises dans leur apparente froideur. Car la Centrale du matériel est un monde, un monde bien vivant, le pivot en quelque sorte de la plupart des activités de la Croix-Rouge.

Nous avons parlé dans un autre chapitre des quelque 515 cours de «Santé au foyer» qui furent organisés l'an dernier dans l'ensemble du pays.

Cela représente un nombre presque égal d'assortiments de matériel didactique de une à trois caisses chacun qui sont expédiés par les soins de la Centrale du matériel puis dûment contrôlés à leur retour et au besoin complétés ou partiellement renouvelés. Dans certains cas, ces assortiments doivent également comporter un lit pour les démonstrations. De même, les assortiments de matériel d'hôpital de la Croix-Rouge, qui sont entreposés dans 76 localités et confiés à la garde de 56 sections, doivent régulièrement être contrôlés et les lots de linge dont ils sont en partie composés, lavés. Cette remise en état se fait également à la Centrale du matériel qui dispose d'une buanderie, de calendes et d'une installation de nettoyage chimique, ainsi que d'un atelier de couture où sont notamment confectionnés les articles de literie distribués à des familles suisses, dans le cadre de l'action des parrainages.

En plus de ces installations, la Centrale du matériel abrite encore un atelier de menuiserie où sont confectionnés des emballages spéciaux, des pièces de mobilier, d'autres articles particuliers encore.

«Mener une opération de secours à bonne fin»: cela ne signifie pas seulement recueillir de l'argent, planifier, recruter une équipe médicale. Dans la plupart des cas, cela veut dire aussi: procéder à des envois réguliers de secours. C'est-à-dire les acquérir tout d'abord, aux meilleures conditions, les emballer, étiqueter les colis, les rassembler, procéder à l'expédition par mer, par terre ou par air. Les principales opérations réalisées ces dernières années: en faveur des victimes des inondations d'Italie, en 1967, puis du tremblement de terre de Sicile, en 1968, pour les victimes du conflit du Nigéria-Biafra, dans les années 1969/70, dans le cadre enfin de l'opération «Sauvez les enfants du Bengale», en 1971, n'auraient pu avoir l'ampleur qu'elles ont eues sans la collaboration de la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse.

Grâce à ses installations de blanchisserie, repassage et nettoyage chimique, la Centrale du matériel est également en mesure de remettre en état les quelque 60 kg de vêtements usagés qu'elle reçoit journellement à titre de dons spontanés et en dehors de toute collecte spéciale. Une fois remis en état, ces vêtements sont rangés en bon ordre sur des rayons réglables pouvant supporter chacun plus d'une tonne ou suspendus le long de «standers»; tous les articles sont inventoriés, étiquetés, séparés par catégorie, d'accès facile.

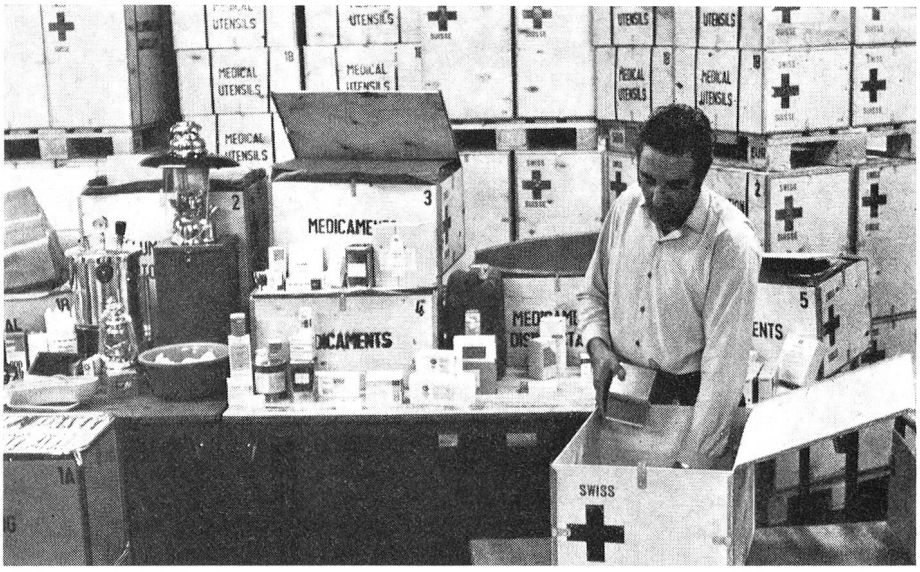
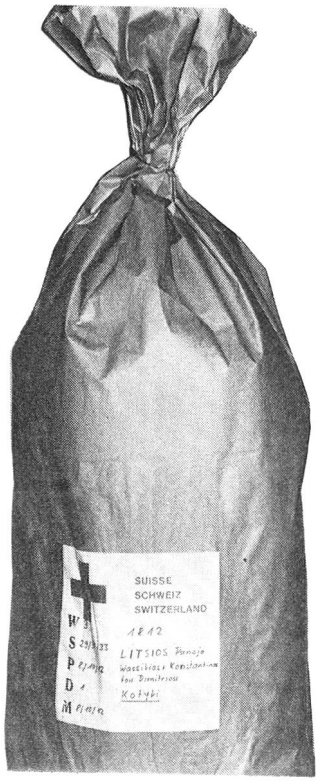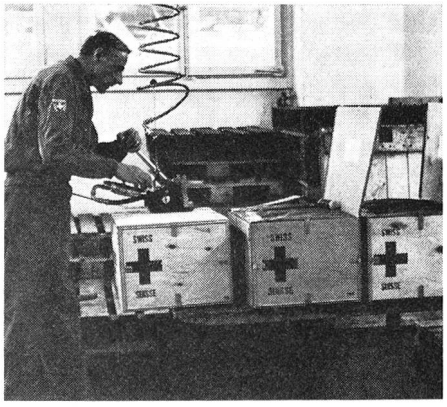
Le 31 octobre 1971, dans le cadre de l'opération «Sauvez les enfants du Bengale», 40 assortiments médicaux composés chacun de 9 caisses pesant au total 310 kg quittaient la Suisse en direction de l'Inde; ils étaient destinés aux équipes médicales mobiles de la Croix-Rouge indienne qui se rendaient dans les camps de réfugiés. Ces 40 assortiments avaient été minutieusement préparés par la Centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse.